

tchû nos les Sosso

périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orvaulx asbl

Editeur responsable: Jean-Marie SINDIC, grand chancelier rue de France 4 - 6820 Florenville - Tél. 061/311843

@ Reproduction interdite. Loi du 11-03-1957: toute reproduction, intégrale ou partielle est illicite.

Mars-Avril 1987

Orval France

Tous les deux ans, suivant la tradition bien établie actuellement, les habitants de Villers-devant-Orval et les Sossons d'Orvaulx se déplacentà SAINT-AMAND MONTROND ou plus exactement à ORVAL son faubourg immédiat.

Cette petite commune, ou municipalité comme disent nos amis Français, s'enorgueillit d'être le cœur (géographique) de la France.

Ce 14 mars 1987, nous étions accueillis avec toute la gentillesse et l'amitié propre au

A peine remis de notre voyage, nous étions invités à la Foire aux Vins et au Grand Chapitre des Tastevins du Cœur de France dont beaucoup de Sossons font déjà partie. Ce Chapitre, haut en couleurs, très structuré, sérieux, un peu guindé peutêtre, intronisait deux Sossons... et aussi madame Le Ministre de la Francophonie... aux Antilles, précédant quand même nos deux compères : Huguette Mary et Jean-Marie Sindic. Ceux-ci firent honneur au vin de la région: un rosé de Châteaumeillant.

C'est d'ailleurs le vin dégusté spécialement lors des réunions du Grand Conseil... en travaillant bien sûr. L'Orval ne permet pas toujours de conserver une ambiance calme et constructive.

Ceci dit, retournant dans le Berry, le Chapitre une fois terminé, nous avons pu admirer, humer et boire les vins de France offerts à notre convoitise. Le soir, nos amis nous invitaient chez Jean-Pierre et la soirée fut empreinte de la joie des retrouvailles. Le retour fut orchestré de main de maître par Christiane Soulat qui ne désirait perdre personne, encore moins compromettre la journée du lendemain par des agapes trop tardives.

Le dimanche commença par un moment de recueillement au monument aux morts d'Orval en compagnie de Monsieur le Maire et des autorités.

Quel ne fut pas notre surprise de constater la présence de Confréries amies invitées par Christiane. Notre ami Jos, représentant les Amis de Chiny de la Confrérie St-Arnould, ne fut plus le seul « étranger » parmi cette bande de Sossons.

Notre Chapitre dans la salle des fêtes de la localité permis d'agrandir notre cercle d'amis par une douzaine de nouveaux intronisés et surtout par une nouvelle togée : Yvonne TURPIN.

Les Confréries, que nous honorions ce jour-là, étaient : l'Ordre des Tastevins du Cœur de France en la personne de M. STRUB, Grand-Maître, M. HERAULT, Hérault Trompette; La Commanderie Cassis et Berry en la personne de M. MASSENAVETTE, Grand-Maître; la Confrérie Vineuse Birette de Bue en la personne de M. AUCHETE, Président et du Dr HAREL, Doyen; l'Ordre Mondial des Gourmets en la personne de Mme BOUILLAKE.

Ceci fut suivi d'un excellent repas toujours réalisé par le Maître Cuisinier... et accordéoniste : Jean-Pierre...

Le départ fut difficile car quitter des amis dans une aussi chaude ambiance est toujours une tâche bien amère et ce n'est pas notre ami Jean-Marie S. qui me

Son retour se fit manu militari. Sinon il y serait encore...

De ces deux jours, nous ne pouvons être que satisfait malgré les petits grincements épidermiques entre villages d'une même entité, je parle pour les Belges... mais cela passe comme le reste.

La seule chose qui m'étonne, chose déjà remarquée et énoncée voici deux ans, c'est le peu de contact après le Chapitre des Tastevins du Cœur de France. Il me semble que nous aurions plus à nous dire après les intronisations que les phrases rituelles « administratives ».

J'ai eu pour ma part, le dimanche, le plaisir de converser avec Mr HERAULT de la dite Confrérie et ceci confirme cela... notre « intronisation » peut être le ferment d'échanges plus fructueux.

Sur ce, à l'année prochaine en Belgique et bien vite en 1989 pour notre prochain voyage en terre berrichonne.

Richard Delviesmaison, grand-maître

à travers les confréries...

Chez les Mougneus d'Vete Trepe à Orp-le-petit

Le samedi 11 avril, la confrérie des Mougneus d'Vete Trepe d'Orp-le-Petit célébrait son VIIe chapitre. Après la mise en habits à l'école St-Joseph, on se rendit en cortège à l'église décanale d'Orp-le-Grand où le doyen Van Haeperen célébra la messe en wallon. Bien que quelques-uns des invités eurent un peu de peine à tout comprendre, le cadre prestigieux de l'église romane suffisait à combler d'aise les amateurs d'art et de belle architecture.

Retour au collège où a lieu le chapitre. Une cinquantaine de confréries ont voulu rendre hommage à leur hôte et la salle est comble lorsque débute les festivités. Une annonce bien sympathique: le grand-maître de la confrérie locale a été nommé général depuis le 6° chapitre et c'est très probablement le seul de chez nous qui a cet

Ce fut d'abord la mise en habit d'un nouveau membre et les changements de grade

éditorial

Un chapitre de l'AMITIE

Tous nos chapitres sont, n'est-il pas vrai, placés sous le signe de l'amitié... Cette amitié féconde qui unit nos Confréries et par delà, qui nous unit tous. Confrères de tous horizons.

C'est donc une amitié de plus que nous voudrions mettre à l'honneur cette année. Celle qui unit notre «coin» du Luxembourg, à ce «coin» des Ardennes françaises, en espérant que demain, ces mêmes liens se renforceront entre notre Province et le Département.

Certes, une frontière existe, fruit des vicissitudes de l'histoire, même si elle est effacée symboliquement chaque année à Chameleux. Nous savons tous combien est difficile la création d'une Europe qui devrait pouvoir faire face aux deux blocs qui la menacent... Et pourtant, nous vivons de cette amitié qui fait que, chaque semaine, nous sommes des centaines à passer par le «Paquis de Frappant», par Villers, ou le «Beaubru», la « Chapelle »...

Il est bon de temps en temps de resserrer des liens que le temps use, comme il use inexorablement les vieilles pierres des ponts de notre Semois/Semoy commune...

Il nous a semblé que la Confrérie devait répondre à l'appel lancé l'an dernier par le Docteur Sourdille, président du Conseil général des Ardennes devant le monument aux héros du Banel. C'était l'endroit choisi pour appeler à la solidarité de deux régions, au lieu même de souffrance de ceux qui se battirent pour NOUS, sans distinction de frontières...

Georges Théodore, Grand-Maître

PROGRAMME DU XIº CHAPITRE ANNUEL DES SOSSONS D'ORVAULX

VENDREDI 15 MAI

18 h 00 Vernissage de l'exposition des œuvres des artistes gaumais en la galerie d'art de la CERA, place Albert 1er 18 à Florenville. L'exposition restera ouverte au public jusqu'au dimanche 17 mai inclus.

SAMEDI 16 MAI

- 15 h 00 Accueil des Confréries amies et des participants sur la grand-place du village de Williers, en France. Le parcours sera fléché à partir de la Place Albert 1st à Florenville).
- 15 h 15 Concert musical par l'harmonie «Les Amis Réunis» de Muno.
- 16 h 15 Cérémonie du Souvenir à la mémoire des victimes franco-belges des deux guerres et des résistants du maquis du Banel.
- 16 h 30 XIo GRAND CHAPITRE ANNUEL INTRONISATIONS
- 18 h 00 Vin d'honneur en musique avec les Amis Réunis de Muno.
- 19 h 00 Départ groupé pour Chassepierre, salle du Breux
- 19 h 30 Orval d'honneur
- 20 h 00 Dîner-dansant avec orchestre musette

Le chapitre fut mené rondement... Les impétrents furent intronisés huit par huit et les maîtres de cérémonie évoquèrent d'une manière originale et diversifiée les titres et curriculum vitae des invités.

Bravo... car ce chapitre se déroula dans les temps prévus. Un record!!!

On était un peu plus de 300 dans la grande salle du hall communal où les tables étaient magnifiquement dressées. Un repas bon et remarquablement présenté.

Bref, une magnifique rencontre où les retrouvailles furent nombreuses et l'esprit confrérie de circonstance.

Bravo les Magneus d'Vete Trepe!!

Jo Braconnier

In memoriam

C'est avec consternation que les anciens paroissiens de Monsieur le Doyen NINANE ont appris son décès, survenu à Tohogne, son village natal, le 4 janvier dernier, à l'âge de 73 ans.

Ce n'est pas en quelques articles de journaux ou en une courte allocution que l'on peut faire le panégyrique que cet éminent prêtre mérite, retracer toutes ses actions heureuses, resituer le personnage et tous les souvenirs tangibles qu'il a laissés à Florenville.

Dès son arrivée chez nous, en août 1950, venant de Haltine, ce tout jeune doyen (36 ans...) a embrassé toutes les tâches morales et matérielles de sa paroisse, il a pris à cœur tout ce qui lui incombait comme travaux de reconstruction, de restauration, de modernisation, de novations. Il n'eut point de cesse que de mener tout à bien.

Evoquons donc brièvement : la fin de la reconstruction de l'église et sa « résurrection », à Pâques 1951, ses aménagements intérieurs (chemin de croix, vitraux, statues), choisis avec raffinement et éclectisme, les grandes orgues et le carillon, un des plus prestigieux de Belgique.

Il y eut, avant, la restauration des locaux de l'Ecole libre, de la maison vicariale, et, après, la reconstruction du complexe « Saint-Eloi », agrandi, où s'installèrent, à l'étage, 3 classes de l'embryon d'Ecole moyenne, l'ouverture du cinéma, l'acquisition de l'immeuble voisin pour mise à disposition de la Bibliothèque adoptée, l'achat des terrains de la « Fache Sainte-Anne » qui allaient être affectés à l'implantation de l'Institut Champagnat, la restauration de chapelles, la création d'oratoires aux quatre coins de la

Tout cela à force de dossiers fastidieux, d'interventions, de dons, d'emprunts, bref, de démarches qui lui laissaient peu de répit.

Certes, ses idées furent soutenues, ses projets audacieux encouragés, appuyés et, on peut bien le dire, favorisés par le Collège échevinal et le Conseil communal de l'époque, conduits par Monsieur de Bourgmestre Albert THEODORE. Et l'assistait aussi le Conseil de Fabrique que présidait alors Monsieur Marcel HENRIQUET

Il a aussi participé activement à l'animation culturelle de Florenville. Il fut, notamment, membre éclairé et éclaireur... de la Commission des fêtes du 700° anniversaire de l'affranchissement de Florenville à la Charte de Beaumont. A cette occasion, il fut co-auteur, avec notre confrère, M. Julien de REMONT, de cette luxueuse et intéressante brochure du jubilé.

Toujours en collaboration avec le même sosson, après de minutieuses et patientes recherches et d'attentifs collationnements, fut édité l'« Historique élémentaire de Florenville », opuscule attrayant par l'originalité de son condensé.

Pourtant, ses nombreuses préoccupations temporelles n'ont jamais pris le pas sur son Ministère, ni affecté en rien ses devoirs spirituels, sa charge de Pasteur.

D'un abord assez froid, voire bourru, on le sentait néanmoins d'emblée, fin, très bon, généreux et doté d'un fort caractère et d'une remarquable intelligence. Il en imposait quand il parlait religion, histoire, musique, littérature et même, après, à l'occasion. œnologie...

Ses sermons étaient clairs et concis, sans envolée mystique insaisissable, toujours minutés, comme tout son temps d'ailleurs. Le geste sobre, le verbe simple, il appréhendait son auditoire, le concernait à sa parole.



A l'issue de sa dernière célébration eucharistique, dans SON église décanale, le 22 septembre 1974, Monsieur le Doyen semble dire: "Et oui, je m'en vais, à mon grand regret, mais il faut savoir décrocher à temps, pour son bien... et celui des autres!,,)

Mais il aimait aussi la joie. « Pour que joie vive, sauvons l'homme » avait-il écrit, sous le pseudonyme de Jean-Claire Aignan. Car il savait savourer pleinement quelques moments de détente avec ses confrères, ses vicaires, ses anciens condisciples, passer quelques jours de « bien vivre », avec son ami, feu l'Abbé LEGRAND, curé de Villers-devant-Orval, poursuivant sa recherche de Dieu et, parallèlement de l'histoire, à Lourdes, à Fatima, N.-D. de Lorette, Salette-Fallavaux, Saint-Jacques de Compostelle...

Enfin, n'était-il pas, avant la lettre, un vrai « SOSSON D'ORVAULX »? Parce que, à l'instar de Dom Marie-Albert, « l'Abbé qui avait une brique dans le ventre », c'était un bâtisseur! Parce qu'Orval était son lieu de prédilection, de recueillement! Ou encore, sans le savoir, il faisait déjà du prosélytisme. En effet, il n'hésitait pas à vanter les propriétés réconfortantes et reconstituantes de la bière des Trappis tes et à la recommander, sans exagération, comme remontant aux convalescents...

Pour tout ce-a, il méritait bien une pensée dans nos colonnes.

Mais avec cela, on n'a pas dit grand-chose !...

Pour conclure, on peut quand même écrire que Florenvillois, de droite ou de gauche, gardent de lui le souvenir d'un grand Curé-Doyen.

Alors, au revoir, MONSIEUR Ninane, et merci pour tout!...

Roger CARPENTIER

BOUCHONS ET RETENUES

Le retard de la France par rapport à ses voisins septentrionaux et orientaux en matière de développement et de modernisation du réseau routier, ainsi que la ruée de ces voisins vers des contrées plus ensoleillées provoquent depuis des années, au moment des congés et des vacances, des problèmes majeurs de circulation automobile.

Les itinéraires « bis » mis en place et les conseils de Bison-futé du style « Retardez votre départ d'un jour ou deux » et « Avancez votre retour » n'y changent pas grand chose.

Les informations radiophoniques, fréquentes en ces jours « oranges » ou « rouges » permettent néanmoins de se faire rapidement une idée de la situation et les commentateurs français font assaut d'imagination pour nuancer les difficultés avec lesquelles les voyageurs et les touristes risquent de se trouver

Voici, glanées au fil de l'été dernier, quelques expressions que nous essayons de présenter dans une gradation inverse à la fluidité du trafic :

on prévoit que les routes seront chargées le prochain week-end;

- un fort ralentissement se remarque à la jonction des nationales 6 et 7 dans le sens province-Paris; tout le réseau primaire est effectivement encombré;
- le péage de... provoque une « retenue » de deux kilomètres en direction de...;
- les voies de circulation entre ... et ... sont proches de la saturation; des viticulteurs en colère bloquent des dizaines de poids lourds et des centaines de voitures dans
- la région de ...;

- Les embarras de circulation ne font que s'accroître;
- toutes les routes de la vallée du Rhône sont surchargées; la circulation se fait en accordéon depuis ... jusqu'à ...
- conséquence d'une collision en chaîne, le tunnel de ... s'est obstrué en moins d'une minute;
- cela coince à hauteur de ...
- on note des bouchons à l'entrée des villes de ..., de ... et de ...; par suite de travaux entre les portes de ... et de ..., le périphérique intérieur est complètement embouteillé;
- le zèle tatillon des douaniers espagnols fait que les files de véhicules atteignent maintenant plusieurs kilomètres au Perthus et à Hendaye;
- à tel endroit, un camion a perdu une partie de son chargement sur la chaussée; deux bandes de circulation sur trois ont été « neutralisées » par la police, ce qui provoque une certaine impatience chez les usagers, obligés de passer par groupes alternés de quelques deux cents véhicules ;
- au bac pour l'île de Ré, l'attente est maintenant de huit heures;
- en raison d'un accident, la gendarmerie a installé une déviation entre Le Canet et Saint-Maximin ; elle atteint plusieurs dizaines de kilomètres;
- aujourd'hui, c'est toute la France qui « bouchonne ».

Ce qui confirme que si - comme on dit - les Français n'ont pas de pétrole, du moins ont-ils un vocabulaire qui, en certaines matières, ne le cède à aucun autre.

Bonnes vacances, quand même.

R. Delviesmaison

... Ce que peut vous dire l'épouse de notre Grand Chancelier Jean-Marie SINDIC si, par hasard, vous deviez lui téléphoner...

- 9 h 15 Non, il n'est pas encore levé.
- Il devrait être là d'une minute à l'autre. 9 h 30
- 10 h 00 Il vient de téléphoner qu'il avait un imprévu.
- 10 h 30 Oui, il est arrivé mais il a dû ressortir.
- 11 h 00 Il est chez. ... (là vous avez le choix!)
- Il est toujours chez ... et je ne peux pas le déranger. 11 h 30
- Il déjeune ... ailleurs! 12 h 00
- 13 h 45 Non, il n'est pas encore rentré.
 - Voulez-vous lui laisser un message?
- Il vient de me faire savoir qu'il était retenu. 14 h 00
- Oui, il est rentré, mais il n'est pas dans son atelier. 14 h 30
- Il est en communication sur une autre ligne. 15 h 00
- Vous patientez?
- Il est toujours en communication. 15 h 10
 - Vous continuez à patienter?
- Il est toujours en communication. 15 h 20
 - Ça risque d'être long. Voudriez-vous rappeler?
- Il vient d'être appelé d'urgence à l'extérieur, 15 h 45
 - mais il a demandé que vous laissiez votre numéro.
- Non, il n'est pas encore revenu, mais il ne devrait plus tarder. 16 h 30
- Oh! Oui, il repassera certainement à la maison. 17 h 00 Il a du courrier en retard pour les Sossons.
 - Il est dans son bain.
- 17 h 30 19 h 00
 - Vous l'avez raté de peu, il est parti à une réunion... (ici également vous avez le choix...)

Le Grand Maître R. Delviesmaison

LES GAGNANTS DU CONCOURS « MOTS CROISÉS »

- BLAISE Joseph (O fautes)
- 2. LEGER Marc GUERLOT Marthe MARY Huguette **GEORIS** Freddy ROSSIGNON Auguste - BOULANGER Jean-Claude (1 faute)

Rentrés hors délai: MOREAU Daniel et DRAGUET Monique (0 faute)

Une nouvelle troupe théâtrale...

Baptisée « Accroche-Cœurs », la nouvelle troupe théâtrale a fait son entrée sur la scène florenvilloise le vendredi 13 mars 1987 à St Eloi. avec la comédie d'Arthur Masson, « la Grande Ducasse ». Entrée réussie sous les auspices d'un «vendredi 13», puisque la salle était comble et qu'on a dû refuser du monde!

Relancée par Marie-Hélène Goffinet, la troupe a un bel avenir devant elle... On a reconnu sur les planches le grand-maître Georges Théodore, qui, tout en présidant aux destinées du groupe, a repris du service pour aider

A signaler le geste qu'ont voulu faire les acteurs en allant jouer dans les homes... pour la poignée de mains de la

OUF!... le soleil pour le Carnaval!!!

Eh oui... certains en ont de la chance! Notre grand chancelier Jean-marie est de ceux-là. Imaginez donc la semaine qu'il fit avant le carnaval... pluie, froid, neige, gelée... jusque vendredi... Un vrai temps d'hiver. Et voilà que samedi, le soleil mettait le nez à la fenêtre pour s'installer dimanche. Il ne restait dès lors plus aux badauds qu'à venir, ce qu'il firent nombreux... On parle de plus de 12.000 personnes!!! Il faut dire de suite que le cortège en valait la peine, et que les chars étaient parfois somptueux... C'est presque le plus beau cortège vu ces derniè-

Alors... les manches sont déjà retroussées en vue de l'édition '88!!!

Revoilà les Canadiens!!!

Visite du maire canadien de Carignan

Mais cette fois, ces canadiens du Québec sont les hôtes de nos amis de Carignan... A 30 km de Montréal se trouve une ville nommée Carignan dont le fondateur, et qui participa également à la fondation de la grande métropole canadienne, est originaire de Mogues. Cette première semaine de mai vit la visite du maire canadien de Carignan. Un vin d'honneur fut servi le 26 avril en la salle de Mogues, en présence du préfet, de la souspréfète, du Dr Sourdille, président du Conseil Général des Ardennes, et des conseillers généraux de Mouzon et lle y étaient, de même que la Confrérie des Sos Carignan. Les autorités de Floreny dien la médaille et le diplôme. M. Ménard apprécia fort la bière... et regretta que les rigueurs du contrôle douanier le privent d'en emporter avec lui!!! Ce qui n'empêche que de fructueux contacts franco-belgo-canadiens ont été noués!!!

Excellent concert à Muno

Pour la première fois, la musique de Muno «Les Amis Réunis» et la «Sainte-Barbe» de Warmifontaine donnaient un concert en commun. La salle de la rue du Tourgeon accueillit environ 300 personnes pour cet événement musical. Les musiques furent applaudies comme elles le méritaient. Sous la direction du chef P. Thomas. elles révélèrent d'indiscutables qualités musicales. La salle se prêtait en outre très bien à cette manifestation. Gageons que cette « première » sera suivie d'autres éditions, pour le plus grand plaisir des mélomanes l

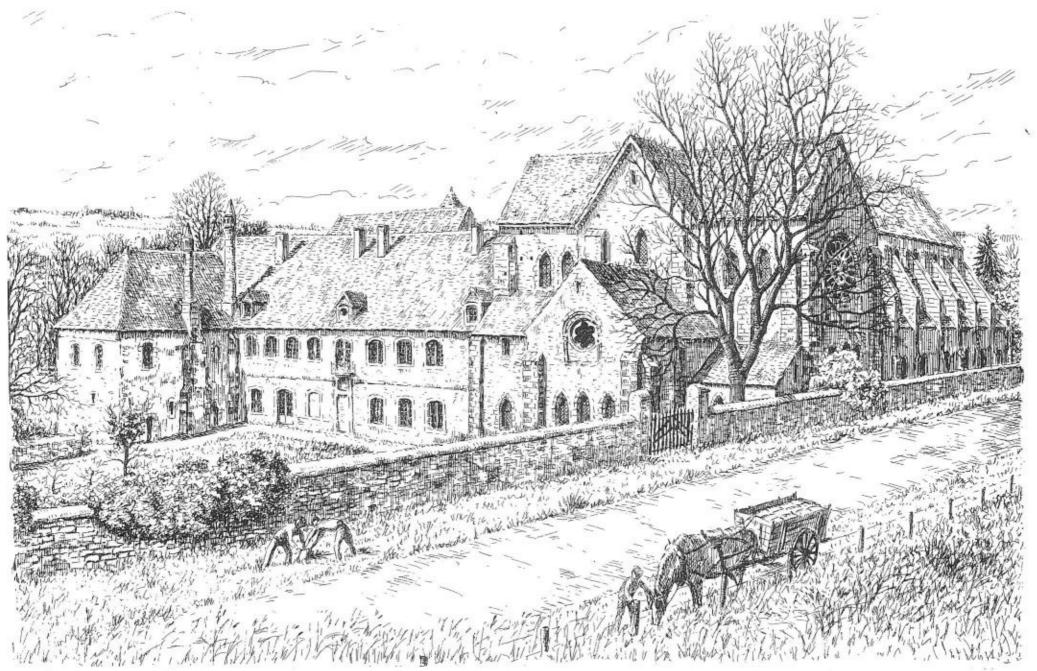
J. Beranger expose à la Cera à Florenville

J. Beranger expose à la galerie d'art de la Cera ses aquarelles et dessins. Le vernissage a eu lieu le 1er mai, où l'artiste fut présenté par Georges Théodore. L'exposition dure jusqu'au 11 mai prochain et comprend de belles aquarelles et des dessins très réussis en « noir et blanc » du meilleur effet.

Un beau geste «porte-bonheur»

de la part du Kiwanis Lorraine-Semois

Ce vendredi 1er mai, dans les homes de Florenville, Villers et au château du Faing à Jamoigne, on a vu certains kiwaniens avec leurs épouses, emmenés par le sympathique et dynamique vice-président Jacques DIDIER, distribuer le traditionnel brin de muguet «porte-bonheur» à tous les pensionnaires. Bravo pour cette heureuse initiative!



Plume de Valentin Sauset

Orval-Berry et Orval-Gaume...

SOEURS EN ABBAYE...

L'Abbaye de Noirlac

Nous avons « notre » Abbaye d'Orval, connue loin à la ronde.

Orval-en-Berry, ceux qui l'ont visitée la connaissent, a aussi son Abbaye, l'Abbaye de NOIRLAC.

Le voyageur qui emprunte la R.N. 144 de Bourges, au passé chargé d'histoire, vers Saint-Amand-Montrond, en direction du Bourbonnais et de l'Auvergne, s'offre cette satisfaction inopinée de découvrir une abbaye cistercienne, parvenue quasi complète et presqu'intacte, depuis le lointain XIII siècle... En effet, au-delà de l'antique petit bourg de Bruère-Allichamps, où se trouve la colonne qui marque le centre géographique de la France, et au moment de plonger vers la vallée du Cher, se révèle, au pied de la côte, un ensemble monument bien ordonné sur la prairie : c'est l'Abbaye de NOIRLAC.

Elle a fêté en 1986 le 850° anniversaire de l'arrivée des premiers moines cisterciens. Ils venaient de Clairvaux, envoyés par saint Bernard, et conduits sans doute par son parent, Robert.

La communauté n'aura pas d'autre dénomination jusqu'au XIVe siècle que celle de « La Maison-Dieu-sur-Cher » car elle s'édifia près d'un refuge, en retrait du grand chemin, une Maison-Dieu.

C'est en 1150 que le seigneur de la contrée, Ebbe de Charenton, donne aux moines les moyens de dresser les premiers murs de l'Abbaye.

FILLE DE CLAIRVAUX

Elle représente l'un des exemplaires survivants les plus complets de l'architecture cistercienne. Il fallut tout près d'un siècle pour parvenir à l'achèvement de l'ensemble. Les bâtiments s'ordonnent autour du cloître. Le dispositif général des bâtiments est parvenu jusqu'à nous, relativement complet, malgré les malheurs de la guerre de « Cent Ans » (1328-1453) (125 ans exactement) qui transforma l'abbaye en forteresse et les vicissitudes des troubles religieux du XVI* siècle, avec les saccages par des bandes protestantes. A partir du XVII* siècle, la petite communauté subit les contre-coups des désordres de la « Fronde » des Princes, connue dans la région sous le nom spécifique de « guerre de Montrond ». Si le XVIIIº siècle fut plus tranquille, la Révolution désaffecta l'Abbaye. Une fabrique de porcelaines s'y installa jusqu'au XIXº siècle dénaturant les locaux sans toutefois les détruire. C'est ainsi que l'ancienne abbaye se trouvait en piteux état lorsque le Département du Cher l'acquit en 1909. Sa restauration pouvait commencer. Les premiers travaux furent interrompus pendant la première guerre mondiale. Ils furent surtout accélérés à partir de 1950. Les grands travaux menés à l'instigation du Conseil du Cher sont actuellement terminés.

LIEU D'ACCUEIL ET D'ETUDES

Aujourd'hui, cet ensemble ressuscité de l'art cistercien se caractérise par la fonctionnalité de ses éléments, la clarté de son dispositif, la sobriété, voire l'austérité de son décor primitif. Les amateurs d'architecture savent que, vers l'an 1200, les cisterciens utilisaient l'arc brisé avec efficacité et élégance, ainsi que la voûte sur croisées d'ogives et le contrebutement par des arcs-boutants extérieurs, procédés techniques qui permettaient l'épanouissement, au même moment, de l'art gothique, et non loin, la construction de la cathédrale de Bour-

C'est ainsi que l'Abbaye est redevenue vivante, transformée en centre d'accueil, de culture et d'études.

Amis sossons, nous vous invitons à passer par le Cher... Outre l'accueil de nos confrères, qui n'est plus à décrire, vous aurez l'occasion de voir cette « Abbaye-Sceur » de « notre » Abbaye, elle qui porte bien haut le renom de notre région et en est, pour paraphraser Maurice BARRES, un des lieux où souffle l'esprit...

Echos de l'Assemblée générale annuelle...

... pour ceux qui n'y étaient pas, évidemment! Une trentaine de sossons frileux avaient rallié Martué et « La Maison Blanche » d'Eliane et Jean-Marie en ce froid 30 janvier. «L'Etat-major» était là, sauf bien entendu Marcel et la "Comtesse,, qui se dorent au soleil espagnol, ensemble, mais pas à la même place, rassurez-vous!

Rien ne ressemble plus à une Assemblée générale ordinaire... qu'une autre Assemblée générale ordinaire! Les points les plus importants font l'objet d'un autre article de Richard.

Pour le reste, vous apprendrez (Geneviève Tabouis aurait dit « attendez-vous à savoir... ») que nos comptes se portent très bien. Aussi l'argentier José avait la mine épanouie. La caisse a fait un petit « bond en avant ». Ceux qui le désirent peuvent, lorsqu'ils le rencontreront, lui demander les précisions.

Ce fut aussi l'occasion de nous remémorer les grands moments de 1986... et de jeter un coup d'œil sur 1987... Le Grand Conseil a émis

 la visite à Orval-France bien entendu, le chapitre annuel que nous accompagnerons sans doute d'une manifestation culturelle, comme en '86; la visite aux confréries amies, un calendrier étant en voie d'établis-

 En fait d'innovation essentielle, on a pensé à un barbecue « géant » à la Roche à l'Appel de Muno en juillet ou en août, qui réunira togés et médaillés, à une petite manifestation d'après-saison...

D'autres idées, Richard vous en parle ailleurs... ou nous y reviendrons en temps voulu.

La discussion fut amicale comme toujours, et l'Orval aidant, les lan-gues se délièrent. Pour certains, l'Orval n'était même pas nécessaire, d'autant que les nouvelles étaient bonnes : le Grand Chancelier Jean-Marie nous annonça par exemple que le nombre des cotisants avait largement dépassé la centaine... Bravo... et avis aux retardataires! Certains retours furent rendus pénibles, car l'œil le plus exercé ne parvient plus à percer le brouillard lorsque la fatigue se fait sentir!!! En bref, une bonne assemblée... et qui augure bien de la présente année.

LA VIE A FLORENVILLE AVEC... OU SANS LES SOSSONS...

visite au HOME St Jean-Baptiste à Villers

Selon l'expression consacrée, la précédente revue était « sous presse », lorsque les Sossons se sont rendus, à la mi-décembre, à leur rendezvous annuel du Home St Jean-Baptiste. Petite innovation cette année : le Père Noël les accompagnait!!!

Au micro, Jules et Herbert se relayèrent pour lancer la chansonnette et raconter les histoires.

Le porto aidant, nos hôtes s'amusèrent bien. Et comme la tarte était excellente, les estomacs en eurent à leur aise !!!

Nous étions une bonne quinzaine, ce qui est à souligner. Aussi en profitâmes-nous pour faire une « mini-réunion » des togés après le café, autour de «l'Orval» traditionnel... Je crois que ce fut une bonne détente pour nos amis du home!

Les c'teux qui sant r'vouye...

Chassepierre sans « le » Gabriel n'était pas vraiment Chassepierre. Il ne le sera donc plus jamais, puisque Gabriel Labar, inamovible « maire » du village d'avant les fusions a quitté son coin de Gaume en ce rude mois

Il incarnait son village depuis avant la guerre puisqu'il fut à l'époque le plus jeune maire de Belgique et le resta sans interruption jusqu'aux

Notre revue, comme nous l'avons déjà dit, se doit de rendre hommage à ceux qui ont bien servi la Gaume! Il fut, sans conteste, de ceux-là! Peu après, s'en est allé aussi Francis Blaise, de la dynastie «Taboulet»... Bien trop jeune, puisqu'il abandonna le burin et les ciseaux du sculpteur qu'il était, à quarante ans à peine... Il avait un bel avenir devant lui, et, qui sait, aurait sans doute un jour ou l'autre pénétré dans notre Confrérie, car il en avait l'esprit...

Un hiver... sans neige...

L'anticyclone qui a campé sur nos régions en janvier a joué un vilain tour à notre ami, sosson-président du S.I. Jacques Lavigne. Il a eu beau invoquer tous les saints du Paradis, la neige n'est pas tombée... Comme il est doté d'une solide dose de philosophie, il en a conclu que ce serait pour l'an prochain! Pourquoi pas?

Péripéties au « R.A.F. »...

Le match Jamoigne-Florenville, « derby de la Semois», avait donné lieu aux incidents que l'on connaît! Le C.P. arlonais rendit un « jugement de Salomon », en faisant notamment rejouer le match. Jamoigne se pourvut en appel... et eut gain de cause l

Le HAF était battu par 5-0 « sur le tapis vert ». Il a décidé d'aller en évocation devant le comité exécutif de l'Union belge. Procédure extrêmement rare... C'est le sosson Georges Théodore qui a été chargé de l'emballage juridique de cette procédure !

Le « mardi-gras » des Chamaillots...

Nos amis chamaillots ont remplacé leur traditionnel «bal du mardigras », par une soirée dansante le samedi précédent...

Faut dire que le calendrier local est spécialement chargé à cette époque... le caractère typique de cette « manif » y a laissé des plumes, mais nos amis enregistrèrent tout de même environ 150 entrées payan-

Satisfaisant quoi!

L'Assemblée Générale du R.S.I.

Moins mouvementée que l'édition 86, l'assemblée s'est déroulée en ce 19 mars enneigé. Le sosson Jacques Lavigne, président, n'a eu aucune difficulté à faire approuver comptes et rapport d'activités.

A signaler la réélection comme administrateur de notre grand chancelier J.-M. Sindic, dont la présence turbulente aux réunions empêche certains de "faire la sieste" !!!

Souhaitons bonne année touristique à notre S.I. dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

Quelle l'origine de ces expressions?

Dans notre précédente chronique relative à l'origine des expressons dites populaires, nous avons tenté de remonter le temps pour en découvrir parfois le mystère.

Il semblerait que cette nouvelle rubrique aît rencontré l'intérêt des lecteurs de la revue des «Sossons». Nous en poursuivons donc la série.

Prenons l'expression, bizarre si l'on y réfléchit: «griller un feu rouge» - absurde même, si l'on s'en tient au sens strict des mots. Elle est venue spontanément dans le langage contemporain par jeu sur « brûler un feu rouge » lequel est construit sur « brûler un arrêt », par analogie avec « brûler l'étape », lui-même construit sans doute à partir de « brûler le pavé » qui prend son image dans les étincelles très réelles produites par les sabots d'un cheval au galop ou les roues ferrées d'un carrosse sur une route pavée... A moins que les armées n'aient autrefois réellement brûlé les fourrages abandonnés au cours d'une retraite précipitée, sur les lieux où elles auraient dû camper! L'explication la plus courante serait que « autrefois, on torturait les gens sur des grils rougis et qu'ils en mouraient ». L'expression originale avait dû être : « griller sur un feu rouge » ou « griller son feu rouge », évoquant l'antique coutume de donner une cigarette aux condamnés à mort : « griller sa dernière cigarette », d'où « son feu rouge ». Une autre hypothèse serait de se reporter à l'habitude qu'avaient les anciens de placer des cierges auprès des cercueils, et que lorsque le défunt avait succombé à une mort aussi soudaine que violente, on faisait brûler des cierges rouges, symbole du sang versé. D'où l'expression!

Une autre solution aussi serait de reprendre l'expression « griller la politesse » et établir l'équation : feu rouge = politesse, parce que autrefois « on fixait une lampe rouge à l'arrière des véhicules, par politesse, pour indiquer qu'on s'en allait. Ainsi, la locution « griller un feu rouge » aurait d'abord signifié « partir », peut-être précipitamment, puis mourir en voyage au cours d'un accident, et par extension, on l'aurait appliqué à toutes formes de morts violentes?

On peut imaginer, par analogie, que « donner le feu vert » se rapporterait à la tradition copieusement attestée de la flamme olympique qui donnait le départ des jeux, et qu'à une certaine époque de l'Antiquité, cette flamme était verte... Ou, plus proche de nous, mais déjà oublié de notre génération, qu'il n'y a pas si longtemps, les feux de carrefours n'étaient pas tricolores ni automatiques et qu'un agent de la circulation « donnait » réellement le « feu vert », en appuyant sur un bouton!...

Avant d'en terminer pour cette première chronique de notre Revue, étudions encore deux expression telles que:

«Découvrir le pot aux roses» et «Tirer le diable par la queue»

Deux expressions choisies parmi les plus courantes, dont les images ont traversé les siècles sans grandes altérations apparentes, et qui, tout en gardant leur fraîcheur, conservent entier le mystère de leur origine.

Des expressions rebelles, précisément à toute conclusion!

«Déccuvrir le pot aux roses»

Découvrir le secret, le mystère d'une affaire est une façon de parler qui date au moins du 13º siècle où déjà on la rencontre.

Certains ont formulé l'hypothèse d'un pot de fleurs : le « pot aux roses » ornant la fenêtre ou le balcon des belles, et sous lequel les galants plaçaient les billets doux qu'ils leur adressaient - un pot que, naturellement, le mari jaloux pouvait « découvrir ».

Cette proposition semble inacceptable étant donné l'ancienneté de la locution. D'abord, le « pot de fleurs » ne s'emploie que depuis le 17° siècle et le mot « découvrir » n'a pris le sens de « faire une découverte » que vers le 16º siècle. Enfin, inconvénient majeur, les rosiers ne se cultivent pas en pots! Du moins la rose actuelle.

Les roses d'antan dérivaient directement de la simple églantine avec laquelle elles étaient plus ou moins confondues. C'était une fleur fragile, passagère, éclose à midi, fanée le soir, et de tout temps, le symbole de la fugacité des belles choses... Les poètes se désolent de voir la rose fanée au soir de son éclosion. Notamment lorsque Malherbe lance sa fameuse lamentation:

« Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,

« L'espace d'un matin !... »

Autre supposition, le « pot aux roses » serait un « pot au rose », c'est-à-dire un « pot qui contient le rose dont les femmes se fardaient »; le découvrir serait alors découvrir l'artifice, le « secret de la toilette d'une femme ».

En fait, les exemples montrent que le sens ancien de l'expression est non pas « trouver » une chose cachée, mais au contraire « découvrir » au sens de « dévoiler, révéler un secret » qui devait normalement être gardé par la personne qui le laisse échapper. Il s'agirait donc de « découvrir », au sens tout à fait matériel, « d'enlever le couvercle » d'un pot qui contient des roses. Le secret apparaît alors...

Mais alors, pourquoi ces roses dans un pot? A quel usage? Et surtout pourquoi recéleraient-elles un secret ?... On peut penser très matériellement à l'eau de rose, cet ancêtre des parfums, en grande faveur au moyen-âge, obtenue par distillation de pétales de roses macérées. L'eau de rose était considérée comme un liquide particulièrement pur et précieux. Comme tout parfum elle s'évente et s'évapore si on laisse le pot découvert... L'odeur se répand dans la pièce et révèle le secret de son existence?... On peut aussi montrer comment l'imagination se laisse entraîner sur la pente étymologique. L'expression latine « Sub rosa » (sous la rose), qui signifie « en grand secret », est employée un peu partout dans les langues européennes. L'origine de cette locution est elle-même obscure. La légende veut que Cupidon ait donné une rose à Harpocrates, le dieu du Silence, pour lui demander de ne pas trahir les amours de Vénus!... La rose en serait devenue le symbole du silence. D'ailleurs, au 16º siècle, on avait pris l'habitude de graver une rose sur les confessionnaux!

La rose bien gardée, symbole de l'amour et du mystère qui l'enveloppe, n'éclairera donc pas son origine de façon déterminante. Et on peut penser que cette expression gardera peut-être éternellement son secret!

A moins que, on ne confonde l'expression avec un gag d'une certaine « Comtesse de la Marche » (1) qui, pour égayer son triste manoir où elle vit en ermite, avait imaginé de peindre dans son parc un poteau dans une teinte d'un rose vif. Et, aux visiteurs qui s'étonnaient de découvrir une couleur si insolite dans un décor aussi noble que majestueux, « notre » comtesse (qui n'aime « guère l'eau ») leur répondait imperturbablement: « Mais, cher ami, ne souhaitiez-vous pas « découvrir le poteau rose?... »

Et pour terminer avec cette première chronique, voyons encore l'origine de l'expression:

«Tirer le diable par la queue»

Rien à voir, bien entendu - ni au propre ni au figuré - avec la « Comtesse » précitée qui anime notre noble confrérie de sa calme et souriante présence, au son mélodieux de son inséparable « crécelle » !...

Le diable est un personnage de la plus haute importance dans la mythologie occidentale des siècles passés. Il est même étonnant, à la réflexion, que les chrétiens aient cru devoir donner à leur Dieu, un rival de cette envergure dans l'imagination dite populaire. Donc, en tant que chef de l'opposition, le diable, dit « Satan » ou « Lucifer », ou encore « le Malin », a laissé des traces abondantes dans l'histoire de la langue. Les plus vivantes encore à l'heure actuelle sont des locutions, telles que pauvre diable, aller au diable, se faire l'avocat du diable. (Cette dernière se dit du religieux qui, à Rome, est chargé de contester les mérites d'un futur saint dans une procédure de canonisation.) Etant donné le caractère hautement mystérieux du personnage invoqué, il est assez normal que cette façon de parler reste totalement opaque, et que les essais d'explication à son sujet soient demeurés vains.

On est donc réduit à formuler des hypothèses.

Tout d'abord, l'expression ne paraît pas particulièrement ancienne ; les premiers exemples remontent à la première moitié du 17° siècle et elle est employée par le poète Scarron, le premier mari de Mme de Maintenon, qui, elle, sera la dernière maîtresse et l'épouse morganatique de Louis XIV!

L'expression se définissait : « Travailler fort pour gagner sa vie ». Maurice Rat l'explique ainsi: «L'homme dénué de ressources et à bout d'expédients, finit par recourir à l'assistance du diable; le Malin la rebute, tourne le dos au malheureux qui l'implore, pour l'induire davantage en tentation; l'autre alors le tire par la queue ».

Peut-être, mais c'est alors faire comme si le diable était un voisin familier qui apparaît en personne, en cornes et en queue, à la demande, et comme si la scène se reproduisait quotidiennement à tous les carrefours!

Les locutions naissent généralement à partir d'événements concrets, de manifestations réelles et non de songes plus ou moins collectifs... Peut-on aussi penser aux sorcières poussées par la misère, à invoquer le diable en lui tirant la queue pour attirer son atten-

Par contre, retenir par la queue un animal qui tente de s'échapper, un veau ou un cochon par exemple, est l'image même d'une agitation et d'un effort un peu désespéré au résultat précaire. En général, tenir un animal par la queue est le plus mauvais moyen de le maîtriser. (Un animal seulement, bien sûr!...)

Cela dit, pourquoi essayer de retenir le diable? Autant que l'on puisse en juger, l'expression semble signifier dès le départ que malgré le travail, on manque d'argent pour vivre. « Faut-il toujours labourer et tirer le diable par la queue ? » dit Mme de Sévigné.

Or, depuis des temps fort lointains, on disait d'une bourse vide, qu'elle contenait le diable ; cela à cause de la croix que portaient au revers les anciennes pièces de monnaie (jusqu'au règne de Louis XII, le beau-père de François 1er). Louis XII, en effet, fut le premier Roi de France à redonner une face aux pièces de monnaie, en remplaçant la croix par sa propre effigie, d'où le « Louis », nom donné à l'unité de monnaie. La croix était alors celle des louis et pistoles. C'était la seule image, dans l'imagination populaire, qui puisse chasser le diable, lequel, par contre, pouvait loger à son aise dans une bourse complètement vide d'écus.

Les anciennes bourses étaient fermées par un lacet, le fameux « cordon de la bourse », que l'on serre ou desserre selon les besoins, et qui sert à la suspendre à la ceinture ou à la porter à la main. Ce cordon serait-il la queue du diable quand la bourse est vide?... Tirer le diable par la queue, une image désargentée, associée à l'idée de lutte avec un animal saisi par cette extrêmité?...

La proposition est engageante.

Est-elle vraie?... Mystère!

(1) COMTÉ DE LA MARCHE: Ancienne province du centre de la France, à la pointe sud du Berry. En Belgique : Rivière (la Marche) qui longe la localité de Villers-devant-Orval en Gaume et détermine la frontière avec la France. La propriété où se dresse un imposant Manoir datant du 16° siècle, a été érigée en Comté par la grâce des « Sossons d'Orvaulx ».

(à suivre) Marcel DEVAUX

AVIS IMPORTAN

Aux Sossons, qui par oubli ou par négligence, n'auraient pas encore versé leur cotisation de 1987 sont invités à le faire sans tarder.

Dans ce cas, vous versez la somme de 300 F à notre compte

732-6111406-69

Par la même occasion, nous vous rappelons aussi l'existence du compte «SOLIDARITÉ SOSSONS» qui doit nous permettre des opérations de dépannage ou contribuer à une action philanthropique.

La participation est laissée à l'appréciation de chacun. Le numéro de ce compte est: 732-6111971-52.

Nous vous remercions.

La Chancelerie

Quand le PARLEMENT EUROPEEN s'occupe de l'INDICATION MINIMALE dans le cas de la BIERE...

Vous avez constaté sur vos bouteilles d'Orval, l'indication de la durabilité minimale de la bière. La durabilité minimale est indiquée sur les produits à la suite de directives CEE... Cette indication vient de faire l'objet de questions écrites au Parlement européen, des parlementaires P.P.E. démocrates chrétiens allemands Reinhold BOCKLET, Ursula SCHLEICHER, Siegbert ALBER et Meinnolf MERTENS, questions posées à la Commission des Communautés.

En effet, le Parlement européen avait demandé d'excepter la bière des boissons pour lesquelles doit être indiquée la durabilité minimale. Le Parlement, assez bizarrement, se fondait sur des considérations sanitaires ! En effet, la directive 79/112/CEEE prévoit que les denrées alimentaires, y compris la bière, dont la durabilité est supérieure à 18 mois peuvent être dispensées de l'indication obligatoire de la date de durabilité minimale. Cela disent ces parlementaires, conduit à une situation « grotesque » : la bière dont la durabilité est allongée au moyen de toutes sortes d'additifs chimiques est dispensée de l'indication obligatoire de la date de durabilité minimale, alors que les bières brassées selon la règle de la pureté, c'est-à-dire sans additifs chimiques doivent obligatoirement porter la date de durabilité minimale... Pourquoi dès lors la Commission ne fait-elle pas droit à la demande du Parlement européen de dispenser la bière de l'indication, dans l'étiquetage, de la durée minimale de la bière?

Que répond la Commission, par son représentant, l'anglais lord COCKFIELD?

Qu'elle est partagée sur cette demande. Le comité consultatif des denrées est lui aussi partagé. La catégorie des consommateurs est pour cette indication... Les autres catégories représentées au comité consultatif (agriculture, industrie, travailleurs, commerce) n'ont pas de position unanime... La Commission ne comprend pas l'argument selon lequel le datage de la bière pourrait entraîner un danger potentiel pour la santé publique. L'emploi d'additifs alimentaires n'est autorisé dans la Communauté que dans la mesure où il n'en résulte aucun risque sanitaire (c'est rassurant !!!). Il semble de plus improbable à la Commission que la durabilité de la bière puisse être portée à plus de 18 mois à l'aide d'additifs autorisés. A la connaissance de la Commission, il n'existe que quelques spécialités de bière, caractérisées par la présence de levure active dans la bouteille, et non d'additifs, qui puissent facilement atteindre une durabilité aussi élevée... Dès lors, dans la pratique, la quasi-totalité des bières brassées sont soumises en vertu du droit communautaire, à l'obligation du datage...

Au point de vue « durabilité de la bière », on devrait adresser à Lord COCKFIELD un... casier d'Orval. Il pourrait apprécier !!!